

## FICHE DE PRÉSENTATION

<b>SUJET :</b>	<b>AJOUT DE PRIVILÈGES</b>
----------------	----------------------------

CONSEIL D'ADMINISTRATION					
Section complétée par la DG	Date	Décision	Consentement	Discussion	Information
Conseil d'administration du :	27/09/2017		X		
• Sous-comités du CA					

COMITÉS :	Date	Décision	Consentement	Discussion	Dépôt pour Info	CA *
COMITÉ DE RÉGIE						
COMITÉ DE DIRECTION						
• Administration /soutien						
• Affaires cliniques						
• Affaires universitaires						
• Comité exécutif du CMDP	2017-09-05	x				

\*Si le sujet est déposé au conseil d'administration, complétez la partie B au complet ainsi que la partie D (résolution)

<b>PERSONNE RESPONSABLE :</b> Dre Josée Savoie	<b>DURÉE :</b> -----
<b>DIRECTION :</b> Direction des services professionnels	

<b>DOCUMENT (S) :</b> (autres que la fiche de présentation)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<b>POWERPOINT :</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
--	---	---------------------	---

<b>A. DESCRIPTION SOMMAIRE</b> (données de base, enjeux, position des parties intéressées, solutions possibles, autres informations pertinentes) :
Les ajouts de privilèges suivants ont fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres et au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

<b>B. SOLUTION RECOMMANDÉE :</b> (si le dossier est présenté au conseil d'administration, indiquez également les autres scénarios qui ont été envisagés)
S/O

**C. EVALUATION DES IMPACTS ET DES RISQUES** (directions concernées, impacts financiers, impacts sur clientèle, risques, etc.) :

Aucun impact

**D. RÉOLUTION PROPOSÉE** (si le sujet est à présenter au conseil d'administration)

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens le 5 septembre 2017, d'accepter l'ajout de privilèges en chirurgie générale à l'Hôpital Jean-Talon aux médecins suivants :

- **Dre Kim Vo** (# 04-227), membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie générale de l'Hôpital Fleury. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Fleury.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens le 5 septembre 2017, d'accepter l'ajout de privilèges en soins physiques en médecine générale en milieu psychiatrique à l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost au médecin suivant :

- **Dre Ly Huong Doan** (# 02-088), membre actif au Département de médecine familiale.